



// Dossier
Joyeuses fêtes !

DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE

Page 8



actualité

- 4 // Une charte pour la cellule de veille mineurs
- 5 // Quartier Portail Rouge : des mesures pour sécuriser les déplacements piétons
- 6 // Saint-Martin-d'Hères labellisée "Ville-nature"
- 7 // Trois réunions publiques pour parler des tarifs et des rythmes de l'enfant
- 8 - 9 // Conseil municipal du 30 novembre
- // Conseil communautaire du 10 novembre



plus loin

- // Stéphane Duport-Rosand
Président de l'Association des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise)



en mouvement



dossier

- // Joyeuses fêtes !



expression politique



portrait

- // Vincent Rongéot
Un engagement sincère



culturelle

- 22 // L'humoriste Fred Testot *Presque seul* à L'heure bleue
- 23 // Le conservatoire Erik Satie, côté théâtre



active

- // L'équipe féminine de volley en pré-nationale



en vues

- // Accessibilité : un mois pour changer de regard



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ En cette période, être solidaire est plus que nécessaire. C'est pourquoi, l'équipe municipale est particulièrement attachée à tous ces temps festifs. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Sandra Tonin, Salima Yediou
Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais

Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.12.17

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Bonnes fêtes de fin d'année !

Vous vous êtes rendu au Congrès des Maires. Ce congrès, le centième, est le premier du mandat du président de la République, Emmanuel Macron, pouvez-vous nous faire un retour ?

David Queiros - Ces dernières années, nos communes ont été soumises à rude épreuve et les élus n'ont pas manqué de le rappeler. Ils se sont mobilisés ces dernières semaines pour empêcher la baisse des dotations massives, la suppression des contrats aidés, la hausse de la CSG pour 7 millions de retraités, la baisse des APL pour le logement social, les ponctions sur les ressources des organismes d'HLM, sans compter la hausse annoncée des tarifs des mutuelles - plus 10 % pour 2018 -, celle du prix du gaz, de l'électricité, de l'essence, du fioul.

Ce sont 13 milliards de coupes budgétaires sur cinq ans que le gouvernement va opérer sur les collectivités, alors que celles-ci portent aujourd'hui 70 % de l'investissement public : les risques pour l'emploi et la croissance sont bien réels. En moins de dix ans, les services publics locaux vont se voir ainsi privés de 25 milliards d'euros.

Le gouvernement est en train de nous imposer un retour en arrière sans précédent sur les lois de décentralisation et une attaque en règle contre la libre administration des communes.

Tout ceci est inacceptable ! En 2014, les Martinérois nous ont témoigné leur confiance afin de défendre et faire valoir leurs droits. Nous comptons poursuivre dans ce sens.

Mon Ciné a fêté ses 30 ans. Que vous inspire cet anniversaire ?

David Queiros - En 1987, inaugurer un cinéma "art et essai" était un vrai défi. Mon Ciné revendique l'accès le plus large à la culture depuis sa création, sans élitisme.

Aujourd'hui, c'est plus de 230 films et 32 000 spectateurs par an dont 12 000 scolaires environ. Mon Ciné a ses fidèles qui apprécient le soin apporté à la programmation. Un cinéma, dans une ville, c'est un lieu où se côtoient des personnes de tout âge, de tout milieu social et culturel.

Malgré les difficultés budgétaires, nous avons maintenu notre niveau de dépenses pour la culture. Celle-ci me paraît essentielle dans le monde d'aujourd'hui. Médiathèque, Espace Vallès, L'heure bleue, Mon Ciné, Espace culturel René Proby, Centre Erik Satie forment un ensemble cohérent pour offrir les bases de la culture à tous, petits et grands. Chacun peut accéder, sans sortir de notre ville, à ces services culturels mais aussi assister ou participer aux spectacles, aux animations et aux grandes manifestations populaires qui ponctuent l'année.

Nous arrivons sur les fêtes de fin d'année, que proposez-vous aux Martinérois ?

David Queiros - Comme les années précédentes, les agents de la ville, que je remercie, ont déployé ardeur et imagination pour satisfaire petits et grands. Les associations ont une fois de plus répondu présentes.

Le mois de novembre s'est achevé avec la Nocturne de l'engagement associatif qui témoigne de la vitalité du monde associatif. Cette effervescence façonne pleinement l'identité de Saint-Martin-d'Hères, met un peu de poésie dans notre quotidien et démontre combien les mots « *solidarité, fraternité, amitié entre les peuples* » ne sont pas vains. Quant au mois de décembre, il vient de débiter avec les illuminations de Noël, se poursuivra avec la Fête des étoiles organisée par des militants associatifs, puis viendront les contes pour les enfants des écoles maternelles, le marché de Noël, les descentes du père Noël, le banquet des retraités...

En cette période, être solidaire est plus que nécessaire. C'est pourquoi, l'équipe municipale est particulièrement attachée à tous ces temps festifs. C'est indispensable pour souder les générations et pour fédérer les Martinérois.

Aussi, je tiens à souhaiter aux Martinéroises et Martinérois de bonnes fêtes de fin d'année !

Cellule de veille mineurs

Signature d'une charte déontologique

Saint-Martin-d'Hères et le Département ont signé une charte de fonctionnement de la cellule de veille mineurs.

Un outil au service de la prévention de la délinquance des jeunes.

Signée le 7 novembre par le maire, David Queiros et Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du Conseil départemental, la "charte déontologique établissant le cadre et le fonctionnement de la cellule de veille mineurs" définit les principes généraux, le cadre juridique et les modalités de son fonctionnement.

Destinée à renforcer la prise en charge des mineurs, à tendre vers une meilleure prise en compte des problèmes dans les espaces publics, à alerter sur des situations problématiques, à anticiper les risques et dissuader le passage à l'acte, cette cellule collégiale doit également permettre l'élaboration d'un diagnostic partagé entre les différents acteurs qui la composent (représentants de services municipaux, de services publics de l'emploi, de l'Éducation nationale, de la protection judiciaire de la jeunesse...).



Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du Conseil départemental et le maire David Queiros lors de la signature de la charte déontologique de la cellule de veille mineurs.

Renforcer l'accompagnement des mineurs en rupture

Après la tenue d'un comité de pilotage fin novembre, les membres de la cellule devraient se réunir dès janvier 2018 avec comme objectif commun de renforcer la prise en charge des jeunes en rupture éducative et/ou exposés à des risques de marginalisation et de délinquance, dans le respect de tous et en garantissant un cadre déontologique pour les mineurs et leurs familles. Les principes généraux de la charte soulignent d'ailleurs que « les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, et par conséquent, les premiers dépositaires de la responsabilité éducative ». Ils précisent également que « l'enfant et la famille accompagnés sont les acteurs centraux de la démarche ». Ainsi, au sein de la cellule,

dans un esprit constructif et bienveillant, chaque participant peut présenter une situation s'il le juge nécessaire ; les membres décidant conjointement de l'accompagnement à mettre en place. Les réunions régulières (toutes les six semaines), doivent faciliter le suivi des jeunes concernés, en lien avec les familles et d'adapter la prise en charge si besoin. Cette instance ne pourra régler à elle seule les problématiques liées à la délinquance des jeunes mineurs. Elle est toutefois un outil de prévention supplémentaire que la ville a souhaité déployer, avec ses partenaires, dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance et de sécurité qu'elle développe sur son territoire. Une évaluation de la mise en œuvre de la charte sera réalisée chaque année dans

le cadre de la conférence territoriale des solidarités du Département. // NP

HÉLÈNE BOUTHIAUX



Directrice de l'association Animation de prévention

« La cellule de veille garantit, pour les professionnels qui y participent mais aussi pour les mineurs et les familles concernés, un cadre déontologique strict qui permettra de rester dans l'esprit de "veiller sur" ces jeunes en fragilité. Elle va de ce fait contribuer à améliorer la cohérence et la précocité de la prise en charge de mineurs au titre de la protection de l'enfance, en risque de rupture et/ou de délinquance. »

EMPLOIS D'ÉTÉ : APPEL À CANDIDATURES

Pendant la période des vacances (juin à fin août 2018), la ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois (accueil de loisirs du Murier et piscine municipale).

Pour postuler il faut avoir 18 ans révolus et priorité est donnée aux candidats n'ayant jamais bénéficié d'un emploi d'été.

DÉPÔT DES CANDIDATURES AU PLUS TARD LE 30 MARS

Par courrier (M. le maire, Direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise Croizat, 38400 Saint-Martin-d'Hères) ou en retirant un imprimé à la Direction des ressources humaines, 34 avenue Benoît Frachon, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

ET AUSSI

Les personnes titulaires du Bafa, ou en cours de formation et souhaitant travailler dans l'animation cet été, peuvent adresser une lettre de motivation et CV à M. le maire, service animation-enfance, 38400 Saint-Martin-d'Hères, avant le 30 mars 2018. //

Portail Rouge : des priorités à droite pour que les automobilistes lèvent le pied !

Sécuriser les déplacements piétons était à l'ordre du jour d'une réunion de concertation mardi 21 novembre à la maison de quartier Fernand Texier. Habitants et élus ont débattu ferme, s'accordant au final sur la suppression des "Stop" au profit de la priorité à droite.



DR

Animée par Giovanni Cupani, adjoint aux déplacements et à la voirie, et Fabien Spuhler, conseiller délégué à la prévention et à la sécurité, la réunion visait un objectif : trouver conjointement une solution pour contraindre les automobilistes à lever le pied dans le secteur Portail Rouge. Car le constat est là : des riverains exaspérés par la vitesse excessive à laquelle roulent certains conducteurs malgré les aménagements dissuasifs réalisés par la ville. Des comportements qui mettent en danger les piétons

dans leur ensemble et plus particulièrement les plus vulnérables d'entre eux : les enfants et les personnes à mobilité réduite.

À l'issue des débats qui ont permis à chacune et chacun de faire part de son point de vue, de son expérience, d'émettre des suggestions et des doléances, la décision a été prise à la quasi-unanimité de supprimer les "Stop". Ainsi, au cours du premier trimestre 2018, ces derniers vont être remplacés par des priorités à droite. Sont concernées les voiries situées à

l'intérieur du périmètre délimité par la rue Cité Labeye et l'avenue de la Commune de Paris. À proximité de la crèche Salvador Allende et de l'école Saint-Just, les rues Le Corbusier et Paul Gueymard vont quant à elles être aménagées en zones de rencontre, limitées à 20 km/h et donnant la priorité absolue aux piétons. Après une première phase destinée à informer et accompagner les changements, les automobilistes contrevenants s'exposeront à la verbalisation. // NP

Le Clos de la Délivrande en projet

Un programme immobilier devrait voir le jour près de la congrégation de la Délivrande.



© Sofiflor © Atelier 3Dv1

Quatorze logements en locatif social et quarante-cinq en accession privée. Au total, ce sont cinquante-neuf appartements, du T2 au T5, qui devraient voir le jour à l'issue des dix-huit mois de travaux prévus pour le projet Le Clos de la Délivrande.

Un programme qui répond à de nombreux enjeux locaux, dont celui de l'écologie avec un bâtiment performant sur le plan énergétique et un

traitement paysager de qualité (végétalisation des toits et façades, récupération des eaux pluviales, conservation des arbres sains et remplacement des malades...). Suivront ensuite les aménagements de la rue Gay par La Métro et la ville.

Les habitants en ont été informés lors des deux réunions publiques qui se sont tenues les 10 et 18 octobre. Ils étaient d'ailleurs nombreux à reconnaître la qualité architecturale de l'ensemble ainsi que son intégration dans le quartier (R+1 à R+3), tandis

que d'autres s'inquiétaient du nombre de places de parking qui, conformément au Plan local d'urbanisme (PLU). Ce qui devrait suffire au vu du taux de motorisation* à Saint-Martin-d'Hères et des alternatives existantes sur le secteur (bus, tram, pistes cyclables, véhicules de location en libre-service).

Un atelier participatif sur le réaménagement de la rue Gay se met en place.

La demande de permis de construire sera déposée prochainement, pour un chantier prévu en 2018 et une livraison en 2020. // SY

*Nombre de véhicules par ménage : 1,19 localement contre 2 au niveau national.

Label national Ville-nature 2017

Deux libellules pour la ville !

Saint-Martin-d'Hères a reçu en octobre le label Ville-nature 2017. Un prix qui récompense l'engagement et les efforts entrepris par la commune en faveur de la biodiversité.



Christophe Bresson, conseiller délégué à l'eau, l'énergie et l'environnement, s'est rendu le 17 octobre dernier au ministère de la Transition écologique et solidaire. Il représentait le maire et la ville afin de recevoir le label Ville-nature 2017 suite à la participation de la commune à l'opération nationale, "Capitale française de la biodiversité 2017, label Ville-nature". Un concours organisé par Plante & Cité

et Natureparif, les ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, du Logement de l'Habitat durable ainsi que les Agences de l'eau.

Dans un monde où chaque jour des milliers d'espèces végétales et animales disparaissent, la protection de la biodiversité constitue un enjeu de société majeur. Cette opération a ainsi pour objectif d'identifier, de valoriser et de diffuser les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité qui doit être une source d'inspiration en matière d'urbanisme, d'aménagement des quartiers, d'architecture, ou encore dans le choix des matériaux de construction.

L'engagement pour le développement durable récompensé

Cette année, l'obtention du label s'est axé sur la thématique "Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité". Pour concourir, la ville a répondu à une

quarantaine de questions traitant de différents aspects de la protection de la biodiversité : aménagement et planification, gestion et suivi, communication et actions pédagogiques.

Pour sa première participation, elle s'est vue gratifiée de deux libellules sur cinq ! Une belle récompense qui met en valeur l'engagement de Saint-Martin-d'Hères en faveur du développement durable. En effet, avec une moyenne de 91 m² d'espaces verts publics par habitant (moyenne des grandes villes : 48 m²/hab), 7 600 arbres, 230 jardins familiaux ou partagés, un PLU contenant un règlement favorisant la biodiversité et la perméabilisation des sols, un écoquartier en construction, une gestion naturelle des espaces paysagers, la mise en place d'essences locales..., la ville mène des actions volontaires en matière de préservation, de reconquête et de restauration de la biodiversité. // GC



Questionner la performance des bâtiments



DR

L'Agence locale de l'énergie (Alec) a organisé une rencontre dans la salle du

Conseil municipal avec pour thématique la performance des bâtiments. À destination des professionnels des collectivités locales et des métiers du bâtiment, Pascal Lenormand, ingénieur énergétique, a apporté son regard sur ce qu'est la performance des bâtiments et surtout son interaction avec les usages. « La notion de performance contient une très forte

dose de subjectivité, car "ce que j'attends" demeure très variable selon la personne considérée. Ce qui consomme de l'énergie, c'est l'interaction d'un bâtiment et d'un usage, d'une composante technique avec une composante humaine et organisationnelle. » Ainsi, pour améliorer la performance d'une construction, il faut également « penser l'organisation humaine qui y vivra ».

Une réflexion pas forcément aisée pour le monde du bâtiment, « puisque sa logique est profondément ancrée dans une démarche technique ». Repenser les pratiques, développer la co-construction en lien avec les futurs usagers... autant de pistes destinées à « rendre les bâtiments désirables pour ceux qui y résident ». // GC

Réunions publiques

Autour de l'école

La ville a présenté sa nouvelle politique tarifaire des services municipaux à destination des enfants. Un temps de rencontre qui a aussi permis aux élus et aux parents d'échanger sur les rythmes scolaires et autour de l'école.



« **M**ettre un peu plus de justice sociale. » Pour Christophe Bresson, conseiller en charge de la restauration municipale, c'est l'objectif de cette réévaluation tarifaire. Au 1^{er} janvier 2018, le quotient familial de la Caf, indice reconnu sur tout le territoire

national, déterminera désormais la participation des familles. Il prendra en compte tous les revenus perçus, y compris les prestations familiales et la composition du foyer. En plus d'appliquer des tarifs plus justes, cette nouvelle approche permettra de mieux prendre en compte la situation des familles, qu'elles soient monoparentales, avec un enfant porteur de handicap, aux revenus bas ou intermédiaires... Le prix d'un repas sera ainsi en baisse dans 75 % des cas et en légère augmentation pour 23 % (de 0,01 € à 0,72 €).

La tarification symbolique de l'offre périscolaire a été maintenue (de 5 € à 15 € par

an), tandis que celle de la pratique instrumentale, de l'École municipale des sports et des accueils de loisirs a été légèrement réévaluée à la hausse.

Vers de nouveaux rythmes scolaires

Tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas fait de bilan officiel depuis le retour à la semaine de quatre jours et demi, l'élue aux affaires scolaires, Kristof Domenech, invitait les parents à se mobiliser lors de la matinée d'échanges du samedi 9 décembre* et à se saisir de ce débat dans les conseils d'école. « Il faut penser à toutes les possibilités mais nous devons rester à 180 jours de classe par an car plus de 30 % des écoliers ont besoin de ce temps d'ap-

prentissage collectif. » L'idée étant de recentrer le débat sur le seul intérêt de l'enfant et de peser sur la décision du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), qui autorisera ou non des changements dans l'organisation de la semaine scolaire. // SY

*De 9 h 30 à 12 h en salle du Conseil municipal (Maison communale).

Nouveaux tarifs en janvier 2018 pour la restauration scolaire, accueils de loisirs, périscolaire ; en septembre 2018 pour l'école de musique et l'EMS. Simulateur de calcul des nouveaux tarifs prochainement dans l'espace famille sur saintmartindheres.fr

CHERCHE BÉNÉVOLES

L'action sociale de proximité du CCAS recherche des personnes pour animer les ateliers sociolinguistiques d'apprentissage du français de la vie quotidienne à raison de 2 heures par semaine.

Contact : maison de quartier R. Rolland, 04 76 24 84 00.

Centre de santé infirmier : au plus près des Martinérois

La ville a toujours affiché sa volonté de garantir des services de proximité, entre autres dans le domaine de la santé. Depuis sa création en 1958, le Centre municipal de santé infirmier garantit ainsi un accès aux soins à tous les habitants, quel que soit leur âge.

Les quatre infirmiers interviennent sur prescription médicale tous les jours de 7 h 15 à 20 h 15, y compris les week-ends et jours fériés. Les soins se font principalement à domicile, mais aussi lors des permanences

qui se déroulent de lundi au vendredi de 11 h 15 à 11 h 45 à la résidence autonomie Pierre Sémard.

Vaccinations, prises de sang, pansements, soins postopératoires..., les infirmiers ont aussi un rôle de conseil, de prévention et d'information auprès de la population. Ils travaillent en étroite collaboration avec les services sociaux de la ville (SCHS...), et les autres secteurs du Centre communal d'action sociale (CCAS) dont ils dépendent. // GC

Contact : 04 56 58 91 11



Conseil municipal

Malgré le contexte national, la ville avance

Lors de la séance du 30 novembre, les orientations budgétaires pour l'année 2018 ont été présentées aux élus et un large débat s'en est suivi.

Après les baisses brutales des dotations de l'État aux collectivités territoriales de près de 11 milliards d'euros lors du quinquennat précédent, le président de la République et son gouvernement exigent des élus locaux qu'ils réalisent 13 milliards d'euros d'économies en cinq ans sur les dépenses de fonctionnement des collectivités. Malgré ce contexte national très difficile, la mu-



La réhabilitation du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier est prévue dès 2018 dans le cadre du plan d'investissement pluriannuel.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 19 décembre, à 18 h en Maison communale.

nicipalité réaffirme sa volonté de maintenir un fort service public de proximité et de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour la 15^e année consécutive.

Poursuivre le développement de la ville

Sur le plan de l'investissement, près de 9 millions d'euros seront consacrés en 2018 aux travaux pluriannuels de réhabilitation du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier, de l'école élémentaire

Joliot-Curie, du gymnase Voltaire et de la résidence autonomie Pierre Sépard. Le développement urbain (Zac Neyrpic - Entrée du domaine universitaire et éco-quartier Daudet), l'aménagement de la ville, l'accessibilité des bâtiments et des travaux de vidéo-protection figurent également parmi le programme d'investissement qui sera rendu possible par l'autofinancement, l'excédent cumulé et des emprunts à taux zéro ou à des taux

MÉTROPOLE

Agir sur l'habitat et l'emploi

Le Conseil métropolitain du 10 novembre a adopté deux délibérations concernant les habitants des quartiers Renaudie-Champberton.

Concertation

Le secteur Renaudie-Champberton fait partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville et fait l'objet d'un Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR). Au terme d'un processus de co-construction avec les acteurs publics et en association avec les habitants

concernés, un plan-guide projet de territoire portant sur les actions d'aménagement et d'habitat a été défini. Il va être soumis à la concertation qui se déroulera jusqu'en mars 2018. Des documents de présentation, un registre d'expression du public et une exposition sur le projet seront accessibles à l'antenne GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) du secteur. Des manifestations publiques se dérouleront afin de favoriser l'échange des habitants avec les élus. À l'issue de la concertation, le bilan

sera arrêté et fera l'objet d'une délibération.

1 % insertion

Devant l'accroissement important du nombre de demandeurs d'emploi sur son territoire, et encore plus dans les quartiers en renouvellement urbain, la Métro intervient au côté du service public de l'emploi pour favoriser l'accès à l'emploi au plus grand nombre. Dans cet objectif, il est créé le dispositif "1 % insertion" représentant 1 % des budgets d'investissement des programmes de renouvellement



urbain comme ceux des quartiers Champberton et Renaudie. Ce nouveau financement sera consacré en priorité aux demandeurs d'emplois



Un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes

La Constitution française de 1946 reconnaît le principe d'égalité entre les femmes et les hommes mais force est de constater que l'égalité réelle n'est toujours pas effective dans la sphère familiale, professionnelle ou publique. Pire, sur le plan des violences, les femmes sont les premières victimes des viols et agressions sexuelles (95 %) et des homicides au sein du couple (85 %). Consciente de cette situation, la ville a signé en 2013 la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Afin de participer à la lutte contre les discriminations et conformément à la loi sur l'égalité réelle, la ville a présenté le 1^{er} rapport de situation en matière d'égalité portant sur le fonctionnement de la collectivité et les politiques publiques

locales qu'elle mène à ce sujet.

Ont par exemple été citées les actions menées par le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) et le Centre communal de planification et d'éducation familiale (CCPEF) : conseil conjugal, maîtrise de la sexualité, interventions en milieu scolaire sur les stéréotypes de genre... Les sphères sociales, culturelles, sportives et associatives de la commune sont également passées au crible afin de dresser un état des lieux précis. Ce rapport de soixante-dix pages met en exergue le travail effectué par la mission égalité de la ville et le comité de pilotage de la lutte contre les discriminations, et définit un plan d'action pluriannuel. //

Le Conseil municipal a pris acte.



La journée internationale des droits des femmes a été célébrée le 8 mars dans la salle du Conseil municipal avec la participation de la compagnie théâtrale ImpActe.

très avantageux. L'action sociale et les politiques de solidarité du CCAS seront maintenues au même niveau qu'en 2017 de même que le soutien de la ville aux associations. Enfin, les crédits alloués aux rémunérations des agents communaux seront identiques à ceux du budget primitif de 2017. // FR

Le conseil municipal a pris acte.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

L'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr



Le 26 septembre, un pré-recrutement a permis à des demandeurs d'emploi de la commune de rencontrer les entreprises du BTP intervenant sur le chantier de réhabilitation de la résidence Champberton.

de ces quartiers qui pourront bénéficier de plusieurs dispositifs : chantiers écoles/formation, chantiers éducatifs et d'insertion. // FR

L'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain du 10 novembre sur www.lametro.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Obligatoire et utile à tous, le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février prochains sur la base d'un échantillon d'adresses déterminé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Munis d'une carte officielle avec photographie, les agents recenseurs se présenteront au domicile des personnes concernées qui pourront répondre à l'enquête soit sur internet soit en remplissant les questionnaires papier.

En aucun cas un agent recenseur ne demandera de l'argent ou de visiter les logements. //

Pour tout renseignement, contacter le service du recensement au 04 76 24 46 57.

Président de l'Association
des bailleurs sociaux de l'Isère (Absise)

**En Isère comme partout
en France, les bailleurs
sociaux se mobilisent
contre le projet de loi
de finances
du gouvernement.
Explications.**

Les raisons de la colère

Depuis l'annonce du projet de loi de finances, vous vous mobilisez fortement contre l'article 52. Quelles sont les raisons de votre colère ?

Stéphane Duport-Rosand : C'est arrivé sans concertation au début du mois de septembre, après une première baisse des APL* de 5 € portant sur le logement social et privé. Une nouvelle mesure a été annoncée, demandant aux seuls bailleurs sociaux de compenser une nouvelle baisse d'environ 60 euros. Pour les organismes isérois, cela représente 32 millions d'euros de recettes en moins pour atteindre nos objectifs en matière de construction, réhabilitation, présence dans les quartiers, gestion de proximité, d'innovation sociale... La totalité de l'argent dégagé est réinvestie dans ces opérations, nous ne rémunérons aucun actionnaire. Cette réforme des APL est surtout une réforme budgétaire qui va déboucher sur une loi logement dès ce printemps, visant à réorganiser le tissu HLM. Nous nous interrogeons sur la volonté du gouvernement mais restons ouverts à une démarche de co-construction. Cela nécessite d'échanger et surtout de mesurer les impacts.

Si la loi est votée le 22 décembre, quelles seraient les conséquences en Isère ?

Stéphane Duport-Rosand : Si demain nous avons moins de capacité financière, des opérations seront reportées, voire abandonnées. Aujourd'hui, il est compliqué de dire avec précision quels quartiers seront impactés et comment. Nous pensons que la construction de 1 500 logements et la réhabilitation de 1 800 autres pourraient ne pas se faire. Nous pouvons craindre une baisse de l'activité économique et une mise entre parenthèses de nombreux emplois locaux.

Les bailleurs sociaux ne sont pas les seuls à refuser cette réforme en l'état. Qui vous soutient ?

Stéphane Duport-Rosand : Les premiers à avoir réagi sont les associations de locataires qui ont tout de suite compris l'impact pour les habitants : moins de maintenance, moins de présence de personnel dans les quartiers, moins de soutien des initia-

tives associatives... Viennent ensuite les entreprises et les artisans dont leurs carnets de commandes sont susceptibles de baisser drastiquement. Les élus de tous bords nous ont également rejoints. À l'image de Saint-Martin-d'Hères dont le Conseil municipal a émis un vœu de soutien au logement social, de Grenoble-Alpes Métropole, du Département, et de nombreuses autres villes partout en France.

Aujourd'hui que demandez-vous ? Restez-vous ouvert à une réforme du logement social ?

Stéphane Duport-Rosand : N'étant pas sûr que ces mesures aient fait l'objet d'une étude d'impact et craignant que toutes les conséquences n'aient pas été évaluées, nous demandons un moratoire sur l'article 52. Mais j'insiste : nous sommes tout à fait ouverts à la réforme après concertation et évaluation des conséquences sinon c'est la mort assurée du logement social à très court terme. D'ailleurs, notre mouvement HLM a régulièrement évolué sur ses financements, ses activités et sa façon de travailler. Nous avons bien compris qu'il va falloir participer à l'effort national de réduction du déficit public. Ce qui est surprenant c'est que ce soit demandé au seul logement social alors que l'effort de l'État vers le logement privé est certainement plus important ! C'est d'autant plus injuste que peu d'explications nous sont fournies à ce stade.

Comment voyez-vous l'avenir de l'habitat social en France, né il y a plus d'un siècle ?

Stéphane Duport-Rosand : J'espère que cette mobilisation va être entendue car la mission d'intérêt général d'un bailleur n'est pas que sur la construction et la réhabilitation mais également sur tout un ensemble d'interventions autour de l'habitant et de l'habitat. La remise en cause de notre modèle économique et social pourrait avoir des impacts sur notre présence de proximité, et donc sur la solidarité et le vivre-ensemble, des valeurs que nous défendons. Nous nous refusons à aller dans ce sens mais demain nous aurons peut-être des choix douloureux à faire. // Propos recueillis par SY

* Aide personnalisée au logement.



Un baptême de l'air en montgolfière

Quelle surprise, en ce mercredi des vacances d'automne, de découvrir, posée sur le stade Paul Langevin, cette montgolfière haute en couleur. Une quinzaine d'enfants des accueils de loisirs Paul Langevin et Henri Barbusse ont eu la joie de prendre de la hauteur et d'avoir une vue imprenable sur la ville. Avec un peu de stress mais surtout une grande excitation, ils ont effectué leur premier vol stationnaire et profité d'un moment inoubliable.



« La paix est un bien précieux et inestimable »

Samedi 11 novembre, le maire David Queiros, des élus, anciens combattants et habitants ont commémoré l'armistice de la guerre 1914-1918. « Cette date du 11 novembre 1918 marque la fin de quatre années d'horreur. Car la réalité est là, en France, il y a eu plus d'un million et demi de vies humaines sacrifiées et près de trois millions de blessés, de mutilés, d'aveugles, de gazés, de "gueules cassées" », a rappelé le maire au cours de la cérémonie.

Il a ensuite déclaré : « Aujourd'hui plus qu'hier, fédérer, organiser, mutualiser nos efforts pour insuffler des idées pacifistes, où les armes et la violence sont bannies, est une idée moderne et progressiste. La paix est un bien précieux et inestimable. »

À bout de souffle ?

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), le Pôle de santé interprofessionnel et la Métro, a invité fumeurs et anciens fumeurs à venir tester leur souffle lors de deux après-midis consacrées à la prévention de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Une maladie dégénérative, pour l'heure inguérissable, qui concerne 3,5 millions de personnes en France. 89 % d'entre elles sont des fumeurs, dont 68 % d'anciens fumeurs. Pour prévenir la maladie comme pour ralentir sa progression, une seule solution : en finir avec le tabac !



Le travail bien fait récompensé

La boulangerie-pâtisserie Couto, installée avenue Ambroise Croizat, vient d'être sélectionnée par le prestigieux Guide Gault et Millau dans son édition Rhône-Alpes 2018 où sont répertoriées les meilleures adresses culinaires de la région. Une belle récompense pour Julien Dangléant-Couto qui honore la qualité de son travail et des produits qu'il réalise de façon artisanale. Le maire, David Queiros, est venu le féliciter et a salué son professionnalisme et son amour du travail bien fait.

Engagement citoyen

Les élèves délégués de classe des collèges Henri Wallon et Edouard Vaillant ont participé à une formation de deux jours, organisée par le Pôle jeunesse de la ville et la MJC Bulles d'Hères, en lien avec les Conseillers principaux d'éducation (CPE) des établissements concernés. Il s'agissait de leur donner les outils nécessaires pour appréhender au mieux leur fonction de délégués de classe. Le maire, David Queiros, entouré d'élus, est venu les rencontrer pour un temps d'échange citoyen.





« Légilimens, serpensortia... », que la magie soit !

On se croyait presque à l'école Poudlard, prêt à croiser Dumbledore ou Voldemort, vendredi 17 novembre à l'espace Paul Langevin ! Sorciers et sorcières se sont retrouvés nombreux à la grande soirée Harry Potter, organisée par la médiathèque dans le cadre de l'événement "Au bonheur des ogres, sorcières et géants", pour un événement tout en magie et sortilèges ! Au menu, cérémonies mystérieuses, quiz, bataille de sorts, cours de magie, lectures... pour les petits et les grands.



Un nouvel amphi pour l'Institut des sciences de la terre

L'Institut des sciences de la terre (ISTerre) a inauguré son nouvel amphithéâtre Wilfrid Kilian (1862-1925), l'une des figures emblématiques de la géologie et de l'université de Grenoble. Situé au cœur du domaine universitaire et réalisé dans le cadre de l'opération Campus "Climat-planète", ce nouveau lieu d'échanges – d'une capacité de cent vingt-neuf places et assorti de deux salles de cours – « répond au développement du laboratoire ces dix dernières années et à son dynamisme scientifique », a souligné l'ISTerre, et permet « d'accueillir les nombreux événements autour de la géologie, de la géophysique ou encore de la géochimie : séminaires, soutenances de thèse, enseignements spécifiques en sciences de la terre, rencontres scientifiques... ».

La résidence autonomie Pierre Sénard a ouvert ses portes

Découverte des locaux et des lieux de vie, discussions et visites d'appartements étaient au programme de la journée portes ouvertes de la résidence autonomie Pierre Sénard qui s'est tenue samedi 25 novembre. Gérée par le CCAS et composée de soixante-dix logements de type T1 bis, la résidence s'adresse aux personnes autonomes, dès 60 ans, désireuses de lier confort et intimité d'un appartement indépendant, "bien à soi", avec des prestations de services collectifs facultatifs. Sans compter les initiatives proposées aux locataires en lien avec des services municipaux (centre Erik Satie, médiathèque, L'heure bleue...) qui en font une résidence pas comme les autres que les visiteurs ont pu découvrir à loisir tout au long de la journée.



© Stéphanie Nelson



Décembre. Les arbres se dénudent, les jours raccourcissent, le froid s'étend, la neige blanchit les sommets... l'hiver est là.

Et avec lui vient le temps des festivités, Noël pour celles et ceux qui le fêtent et la célébration d'une nouvelle année qui s'ouvre, pleine d'espoir et de vœux formulés. "L'esprit de Noël" s'installe.



MARCHÉ DE NOËL

Enchantement et gourmandises

Dans une ambiance féerique, pupilles et papilles seront en éveil lors du marché de Noël, samedi 9 décembre de 10 h à 20 h et dimanche 10 décembre de 10 h à 18 h, sur la place du Conseil national de la Résistance.

Balade gourmande, balade pour glaner des idées ou bien encore balade pour flâner. Pas moins d'une cinquantaine d'exposants seront au rendez-vous pour proposer des produits artisanaux et des spécialités culinaires. Suspensions, décorations de table, créations en volume, fabriquées en novembre par les enfants des temps périscolaires, ajouteront de la convivialité aux stands. Pour les gourmets, à découvrir les traditionnels mets

de fin d'année se mêlant aux spécialités cuisinées par les associations malgache, indienne, portugaises, russe ou arménienne. Les petits trépigneront d'impatience devant la maison du père Noël, construite pour la première fois par les menuisiers municipaux. À l'intérieur, le bonhomme tout de rouge vêtue attendra les enfants. Accompagné d'un bonhomme de neige et d'un lutin, le père Noël déambulera avec les habitants lors de la parade, au son de

la batucada de l'école Paul Langevin et à la lumière des lampions. Et pour que l'ambiance soit festive et chaleureuse, jongleurs, lamas, promenades en calèche, musiques et chants de Noël rythmeront le week-end. // ST



Joyeuses fêtes !

À Saint-Martin-d'Hères, il rime avec solidarité et attention. Celle, d'abord, portée par la ville à ses aînés à travers le banquet festif et dansant qui, cette année, va rassembler 1 057 Martinéroises et Martinérois de plus de 65 ans les 6 et 13 décembre à L'heure bleue, tandis que celles et ceux qui en auront fait le choix, soit 1 557 retraités, recevront en présent un panier gastronomique. Autres moments de partage incontournables à la veille des festivités de fin d'année, le repas de Noël de la résidence autonomie Pierre Sénard, les contes offerts à tous les enfants des écoles maternelles, les multiples initiatives rassembleuses orchestrées dans les maisons de quartier, les structures

petite enfance, les espaces de la médiathèque... Sans oublier les féériques "descentes du père Noël" et le marché de Noël dont le cortège d'animations et de spectacles séduit chaque année les visiteurs tout en mettant à l'honneur le partage, la rencontre et la solidarité par le biais des associations participantes.

Quant aux illuminations soigneusement mises en œuvre par les services techniques municipaux, elles viennent parfaire l'arsenal déployé par la ville pour contribuer à faire de la fin d'année un temps résolument convivial et lui donner cet air de fête propice à faire scintiller d'étoiles les yeux des enfants... //

LA BATUCADA DE L'ÉCOLE
PAUL LANGEVIN

Un tourbillon d'énergie

Au rythme des surdos, caixas, et autres agogos, les élèves de CM2 de l'école Paul Langevin vont faire vibrer la parade du père Noël du 9 décembre au son de leur batucada ! Un concentré de bonne humeur, fruit de plus d'un an de répétitions.



La batucada de l'école Paul Langevin lors du temps festif organisé pour fêter la fin des travaux de réhabilitation de l'école Henri Barbusse.

Orchestre de percussions originaire du Brésil, la batucada a fait son entrée l'an dernier à l'école Paul Langevin. Un projet initié par le CRC - Centre Erik Satie et les enseignants, à destination des élèves de CM1 et de CM2. Chaque semaine, l'école résonne ainsi au son des surdos, repiniques, tambourins... « Nous avons travaillé sur le rôle et les rythmes de chaque

instrument, les pas de base à quatre temps, la latéralisation, les techniques de percussion », explique Laurent Garnadier, professeur au conservatoire. La mise en place d'une batucada « favorise l'esprit de groupe, permet de faire acquérir aux élèves une certaine rigueur, de développer chez eux des capacités d'écoute, d'attention. C'est un projet riche

et fédérateur », précise Maryline Leprince, directrice de l'école. Forts d'une année d'expérience dans le maniement des différents instruments, les élèves des deux classes de CM2 vont se produire en public à l'occasion de la parade du père Noël qui s'élançera de la place du Conseil national de la Résistance, samedi 9 décembre à 17 h 30. Un temps

musical attendu par les apprentis percussionnistes qui vont pouvoir insuffler leur énergie communicative aux spectateurs qui, n'en doutons pas, seront conquis ! Parions aussi que les jeunes élèves n'oublieront pas le "secret", confié par leur professeur, pour une batucada au top : « être attentifs, toniques et détendus » ! // GC

Le père Noël arrive !

Du 12 au 21 décembre, le père Noël vient rendre visite aux enfants ! Six rendez-vous sont donnés dans six secteurs de la ville, à 17 h 45.

- Mardi 12 décembre - Romain Rolland (école Condorcet)
- Jeudi 14 décembre - Paul Bert (école Paul Eluard)
- Vendredi 15 décembre - parc Jo Blanchon (parvis nord)

- Lundi 18 décembre - Gabriel Péri (rue Pierre Brossolette)
- Mardi 19 décembre - Maison communale (tour Gérard Philipe)
- Jeudi 21 décembre - les Eparres (rue Elsa Triolet)





CONTES ET MATERNELLES

La parenthèse enchantée

Du 5 au 22 décembre, les enfants des écoles maternelles ont rendez-vous avec le conte. Une tradition aux airs de veillées d'antan que la ville perpétue depuis plus de dix ans.



Séance contes et maternelles, en 2016, à l'espace Romain Rolland de la médiathèque.

Les 1 223 enfants des 51 classes maternelles de la commune vont faire le chemin les menant de l'école à l'espace de la médiathèque de leur secteur pour s'en laisser conter. Parenthèse enchantée, ce cadeau de fin d'année est le fruit d'un long partenariat entre la ville de Saint-Martin-d'Hères (service animation-enfance et médiathèque municipale), Ludopark et le Centre des arts du récit en Isère installé dans la commune.

Donner de la magie, éveiller l'imaginaire

En s'appuyant sur l'événement de la médiathèque "Au bonheur des ogres, des sorcières et des géants", en puisant aussi dans les récits ancestraux et dans leur créativité inventive, Angelina Galvani, Aimée de la Salle, Jennifer Anderson, Frédéric Naud, Dominic Toutain, Lila Khaled, Nathalie

Thomas et Vaber Douhoure, conteurs et conteuses professionnel(le)s vont partager leur univers avec les petits spectateurs ; leur narrer des histoires d'ici et d'ailleurs, récentes ou séculaires. Gentiment effrayants, drôles, fantasques, extraordinaires..., adaptés aux différents âges, tantôt accessoirisés ou mis en scène, les contes participent à

éveiller l'imaginaire foisonnant des enfants comme ils leur livrent un pan de cette magie propre aux récits et à l'oralité. "Contes et maternelles", enfin, c'est un peu de cet esprit de Noël qui pointe son museau et descend sur la ville à pas de loup... // NP

FÊTE DES ÉTOILES

Renaudie scintillant

Les petites mains ont été très actives à la maison de quartier Louis Aragon, durant les vacances d'automne. Dans quel but ? Pour créer des lanternes qui ont brillé lors de la Fête des étoiles, vendredi 1^{er} décembre. Pas moins d'une centaine de lampions ont vu le jour, créés à l'aide de matériaux de récupération ainsi que de matières naturelles. Une fois les lunes étoilées réalisées, elles ont été distribuées aux habitants venus pour la déambulation au cœur du quartier Renaudie. Pour cette 3^e Fête des étoiles, organisée par l'association des Terrasses Renaudie, les Martinérois ont pris le départ de la place Simone Veil jusqu'au square Jeanne Labourbe. Lors de cette balade étoilée, le public s'est laissé surprendre par le jazz band Les Bracass Newswing, les jongleurs enflammés de Fuego Loko, le spectacle de la compagnie Mix'arts. Guidée au son des 40 batteurs, accompagnée par les clowns des Coulisses à ressorts... la déambulation s'est clôturée en danse folklorique avec Mocidade Verde Minho. Une soirée prémices des festivités de fin d'année. // ST



L'HUÎTRE EN FÊTE AVEC LA MJC BULLES D'HÈRES

Il y a des traditions auxquelles on ne déroge pas ! C'est le cas de "L'huître en fête" reconduite par l'équipe de la MJC Bulles d'Hères qui convie les habitants à se retrouver le vendredi 22 décembre. Une soirée gourmande dédiée à la dégustation d'huîtres* et de crêpes ; une soirée dansante Fest'noz avec Lou Pelaya, à 20 h, précédée d'un interlude circassien par les jeunes de l'atelier cirque.

Vendredi 22 décembre à partir de 18 h 30, maison de quartier Gabriel Péri. Entrée libre.

*Bourriches d'huîtres en vente sur réservation (pas de vente lors de la soirée du 22 décembre) aux accueils de la MJC Bulles d'Hères. Plus d'infos : 04 38 37 14 68 - www.mjc-pontdusonant.net



ILLUMINATIONS

Quand la ville scintille !

*Motifs géants, guirlandes lumineuses, étoiles, flocons...
En décembre, la ville revêt son habit de lumière !*

Les illuminations à Saint-Martin-d'Hères, c'est un peu une institution ! Elles animent les rues, apportent de la féerie, un souffle d'enfance et attirent au-delà de la commune... Quel enfant ne s'est pas émerveillé devant ces mises en scène, sapins et autres ornements lumineux, tout en déposant, impatient, sa lettre au père Noël dans l'une des deux boîtes au lettres décorées ? Pour insuffler dans la ville cette magie des fêtes de fin d'année, pas moins de 653 motifs, dont



100 en 3D et 78 guirlandes lumineuses, ornent les rues pendant un mois et demi. Dans neuf lieux de la commune, des "saynètes" égayent massifs paysagers, placettes ou ronds-points, dont une toute nouvelle vers la maison de quartier Gabriel Péri. Les décorations lumineuses sont concentrées sur les grands axes, à proximité des zones commerçantes, près des écoles...

Pour illuminer la ville, cinq agents du service éclairage public se sont attelés en amont au renouvellement, à la réparation, puis à leur installation. Éclairer la ville pour les fêtes de fin d'année, c'est

aussi tenir compte des exigences environnementales et limiter les surcoûts énergétiques.

Aujourd'hui, toutes les illuminations fonctionnent avec des leds et 70 % d'entre elles sont éteintes à partir de minuit, avec des temps d'allumage programmés via des horloges astronomiques. Chaque année, la ville baisse ainsi sa consommation de 10 à 15 %.

Autant de raisons de continuer à s'émerveiller des lumières de la ville et de retrouver son regard d'enfant... // GC

ILLUMINATIONS DE LA PLACE KARL MARX

Laissons parler les petits cartons !

Sous les yeux attendris et attentifs de leur maman, Alicia et Léana ont découpé, décoré et assemblé cartons, papiers, do-
settes de café, boutons et bien d'autres accessoires afin de créer

des masques de robots, tandis qu'Alexia s'essayait avec application au collage pour transformer de simple bouts de carton en un robot géant ! Car cet automne, petits et grands s'étaient donnés rendez-vous dans les maisons de quartier Fernand Texier, Louis Aragon, Elsa Triolet et Romain Rolland, afin de préparer le défilé participatif orchestré par la Compagnie Naüm, pour leur spectacle *Ex Machina*.

Aidés par les animateurs des maisons de quartier, plus de soixante-quinze habitants ont ainsi confectionné capes, masques et robots pour colorer et animer le conte déambulatoire, mené par le mystérieux peuple K !

Imagination, créativité et bonne humeur ont donc été de mise afin de faire de ce défilé un moment de partage et de convivialité. En musique et en costume, au rythme effréné de percussions, les habitants ont investi l'espace public illuminé des lumières des robots grands et petits, décalés et rigolos, totalement made in Saint-Martin-d'Hères ! // GC



Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

Ne pas accepter la mise sous tutelle de nos communes

Les dotations que l'État nous verse pour compenser les compétences que le législateur nous a transférées suite aux vagues de décentralisation ont été diminuées de façon inédite dans l'Histoire de notre pays. Entre 2015 et 2017, sous la présidence de Hollande, près de 11 milliards d'euros ont été ainsi soustraits arbitrairement et brutalement aux collectivités, soit 2,5 millions pour Saint-Martin-d'Hères. Aujourd'hui, le président Macron exige des élus locaux qu'ils réalisent dans les cinq années à venir 13 nouveaux milliards d'euros d'économie. Ainsi, en moins de 10 ans, ce serait près de 25 milliards d'euros dont nos services publics se verraient amputés. Ces annonces condamnent nos collectivités locales à une mort par asphyxie budgétaire. Cette fois, pas de réduction brutale des dotations mais un tour de force qui repose sur une promesse du maintien des dotations contre la réduction des dépenses de fonctionnement des collectivités. Moins de dépenses de fonctionnement, c'est inévitablement moins de services publics pour nos populations, moins de subventions pour nos associations, moins de culture, de santé, de sport et de vie sur nos territoires. L'histoire est "En Marche" pour casser le service public, pour casser l'échelon de proximité que sont les communes. Aujourd'hui, dernier rempart face à une société inégalitaire que veut nous imposer Macron, le président des riches.

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise
Faivre

Participez à l'enquête publique pour faire changer le nouveau projet Neyrpc

Soyons nombreux à vous exprimer lors de l'enquête publique, entre le 21 novembre au 22 décembre, sur le registre en Mairie, par mail ou auprès du commissaire enquêteur (voir site Mairie/cadre de vie).

Pour nous, ce projet, tel qu'il est, va avoir des conséquences graves sur la ville et ses habitants, à long terme :

La vente à un promoteur privé empêche toute action publique future. Ce centre commercial pharaonique, aussi grand que Grand Place, menace la survie d'autres commerces. Le promoteur veut faire venir des marques de luxe et cible la clientèle à fort pouvoir d'achat du Grésivaudan ! Est-ce cela que les Martinérois attendent ? Les 7 millions de visiteurs espérés vont augmenter les embouteillages sur le boulevard Gabriel Péri, notamment aux heures de sortie de l'université et au moment des fêtes. Ce flux automobile va dégrader la qualité de l'air, alors qu'un pôle de santé est juste à côté. Il n'y a aucune garantie de création d'emplois locaux pour les martinérois et il est fort probable qu'il s'agira plutôt de transferts d'emplois. L'enquête publique est le moment unique pour prendre en compte vos souhaits. Et faire que ce projet intègre des espaces publics, commerces, activités, innovantes avec l'université, économiques, associatives et culturelles.

Un collectif s'est créé pour plus d'informations et imaginer un autre Neyrpc : contact@collectif-neyrpc.info et www.collectif-neyrpc.info

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed
Gafsi

MJC : un territoire à deux vitesses

Nous avons lors d'un écrit dans le journal municipal déploré la disparition de la Mjc des Roseaux qui a été ressentie par les habitants comme un abandon de la part de la majorité communale.

Notre groupe, lors de la dernière commission intitulée « vie associative et sportive » a constaté que les crédits alloués à la nouvelle structure Mjc, alors même qu'elle ne couvre pas l'ensemble du territoire et qu'elle est en cours de recrutement d'animateurs, étaient cependant entièrement débloqués.

En effet, l'enveloppe destinée au fonctionnement de la nouvelle structure est de 650 000 euros annuel pour son fonctionnement alors que la mise en place est en cours !

Si nous sommes attentifs aux activités destinées aux jeunes de notre commune, il n'en demeure pas moins que ces crédits doivent être utilisés de manière efficace et non pas servir d'une quelconque trésorerie comme nous avons pu l'entendre, car cela n'est pas le rôle d'une collectivités quelle qu'elle soit.

Cette nouvelle structure sera opérationnelle courant 2018 et nous espérons qu'un véritable déploiement sera effectué sur toute la commune, notamment dans les quartiers sud qui en ont cruellement besoin et qui sont dans l'attente.

Il s'agit notamment de faire en sorte que nul ne soit lésé dans la construction de cette nouvelle entité et de garantir à chacun de nos enfants les mêmes possibilités d'accès aux activités et aux loisirs en toute équité.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Saint-Martin-d'Hères 2018

Il y a plus de trente ans, cet espace important s'est vidé avec la disparition des établissements "Neyret-Beylier". Aujourd'hui, friche industrielle de 4,5 hectares, il dispose d'un emplacement stratégique, entre la ville et le campus. Le projet conduit sur ce site

fait beaucoup parler de lui. Certains sont pour, d'autres contre. Mais la démocratie veut que chacun puisse s'exprimer et faire entendre ses idées. Si certains sont opposés à ce projet, c'est la justice qui tranchera. Celle-ci a déjà tranché en faveur de ce projet à 3 reprises et au plus haut niveau, le Conseil d'État, ce qui lui donne une légitimité à être poursuivi. Neypic représente un investissement de 230 millions d'euros avec des retombées économiques sur la ville mais surtout en matière d'embauches. Quand on est un simple citoyen et plus encore quand on est un élu, on doit toujours faire passer l'intérêt général avant ses idées personnelles. Or, un collectif, composé de 8 personnes, bloque ce projet depuis 10 ans : à ce jour, il doit respecter les décisions de justice.

Quand ce collectif prétend, en effet, que le promoteur veut faire venir des marques de luxe pour attirer les habitants de la rive droite, on conteste fermement cet argument. Est-ce que cela veut dire que les Martinérois n'ont pas le droit ou les moyens d'aller dans ce type d'établissements ?

Nous sommes choqués par ces propos et les contestons vivement. Saint-Martin-d'Hères a le droit d'avoir "son cœur de ville". En cette fin d'année, nous tenons à vous souhaiter de très belles fêtes.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Toujours plus d'efforts exigés des collectivités territoriales !!

Le Rapport d'orientation budgétaire 2018 a été débattu lors du dernier Conseil municipal.

Dans un contexte toujours contraint et rendu incertain par les débats nationaux en

cours, la majorité municipale expose, dans ce document de référence, les perspectives financières et politiques pour l'année 2018 et au-delà. Situation budgétaire stabilisée, pas de hausse d'impôt, priorité à la transition sociale, écologique et démocratique, bon niveau d'investissement... tels sont les axes forts du budget 2018 en préparation. L'ensemble des collectivités est confronté à des contraintes budgétaires drastiques de la part de l'État, au nom du redressement des comptes publics. Rappelons que les conséquences de ces choix nationaux ont été, et sont toujours, dramatiques pour Saint-Martin-d'Hères.

Le nouveau gouvernement souhaite continuer sur cette voie: il veut faire peser sur les collectivités locales un nouvel effort de 13 milliards d'euros d'ici à 2022. Toutefois, la méthode change : un contrat sera passé avec les collectivités les plus importantes pour que ces dernières s'engagent, non seulement à limiter leurs dépenses (1,2 % maximum, en valeur et à périmètre constant, inflation comprise) mais aussi à encadrer leur capacité de désendettement.

Notons, notez chers martinérois (vous qui vous devez de respecter les règles) que l'effort demandé est en contradiction totale avec le principe constitutionnel de libre administration des collectivités. C'est cela le Macronisme, cela le nouveau monde ! Inouï !

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



Daudet, Neypic, MJC, Insécurité, Bailleurs Sociaux : pourquoi la Mairie a tant de mal à écouter les habitants ?

L'enquête publique Neypic est en cours : vous êtes invités à dire votre opinion, c'est important. À chaque enquête, exprimez-vous. Notre groupe ne cautionne

pas Neypic en l'état. Il n'est pas acceptable pour l'intérêt général que ce projet énormissime ne prévoit pas un équipement public structurant pour les habitants (nouvelle mairie, école de musique, Mon Ciné, etc). Pourtant, nous avons informé les Maires successifs depuis des années. C'est aussi le cas pour le projet Daudet, la sécurité, les actions de la MJC et le logement social. Sur presque tous les sujets qui intéressent la Ville, des habitants remontent les problèmes qu'ils vivent au quotidien. Beaucoup écrivent sans avoir des réponses et attendent des semaines, des mois, des années. Lors des enquêtes, les habitants font des propositions presque jamais retenues. Où est l'autorité publique censée s'adapter à la réalité du terrain ? La colère silencieuse s'exprime régulièrement aux extrêmes alors que les habitants attendent simplement de l'écoute et de la considération. Est-il si difficile de donner une réponse aux habitants ? Pourquoi la Mairie se défait-elle de plus en plus sur la Métro ? Ne sont-ils pas élus à cette instance ? Nous proposons d'instaurer une rencontre des habitants et du conseil municipal dans les quartiers tous les trimestres afin d'améliorer l'écoute des habitants. Chaque quartier devrait être visité chaque année par les élus qu'il y ait ou non un projet, qu'il y ait ou non une élection.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr



Attention : risque de niche fiscale !

L'article 1388 bis du code des impôts autorise un abattement de 30 % sur les impôts fonciers pour les sociétés HLM qui ont des logements à Renaudie-Champberton-la Plaine. C'est ce que la majorité a voté le 17 octobre 2017 mais

sans vérifier les conditions d'attribution ou l'efficacité de la dépense ! En contrepartie, les sociétés HLM s'engagent à améliorer le cadre de vie des habitants : gardiennage, sécurisation des caves et des boîtes aux lettres, sur-entretien, éclairage adapté... sans hausse des loyers et charges. Pour les martinérois-ses l'effort financier est très important. En effet, quand un citoyen paie 1 000 € d'impôts, l'OPAC en verse 700 €. La ville a ajouté 270 000 €. La qualité de vie de la population a-t-elle été améliorée grâce à ce dispositif ? Non ! La population ne cesse de souffrir d'insécurité, d'un environnement dégradé et de négligences qui frisent parfois l'abandon. Nous avons demandé à la majorité de s'expliquer. Où est le bilan des actions mises en œuvre, quel est le programme pour 2018, quelle est la somme engagée depuis des lustres ? L'argent public est-il dépensé efficacement ? L'abattement est-il devenu une niche fiscale ? Nous n'avons pas obtenu de réponse. C'est indécent. C'est pourquoi nous avons demandé à M. le préfet de l'Isère de contraindre la majorité à respecter les règles d'attribution et les engagements de l'État vis-à-vis des habitants. Nous avons également sollicité les services fiscaux afin d'obtenir les documents que la commune nous refuse.

Saint-Martin-d'Hères
Orphée & Eurydice



Livraison
immédiate

Demiers
T3 disponibles

à partir de
141 000€*
(Lot N°C204)
place de parking
et cave

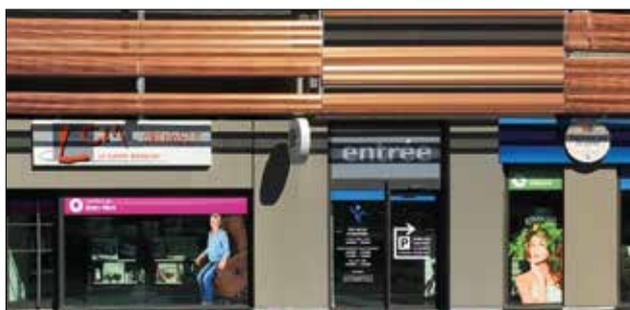


1 dernier local à vendre



04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi après-midi au samedi midi
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr



ALP AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE
DU MALENTENDANT

ACCESSOIRES TÉLÉVISION
ET TÉLÉPHONE

RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE
TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION
GRATUITEMENT *

*Test de dépistage à but non médical
En collaboration avec Optique Horizon

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

75 avenue Gabriel Péri
38400 Saint-Martin-d'Hères

Vincent Rongéot

Un engagement sincère

Ancien professeur d'éducation physique et sportive, il a choisi de poursuivre autrement son engagement auprès des jeunes. Depuis la rentrée, il est le nouveau principal du collège Fernand Léger.



De Saint-Martin-d'Hères, il connaissait surtout les gymnases où les équipes de handball qu'il entraînait affrontaient le GSMH-Guc. « *J'ai joué, entraîné, maintenant je manage.* » Plus qu'une passion, « *le hand est une histoire de famille* », confie-t-il.

Dans l'univers de la petite balle péguieuse comme dans l'établissement, les règles sont les mêmes pour cet homme de 53 ans : transmettre, accompagner, être sincère et « *faire en sorte que chacun donne le meilleur de soi au poste qu'il occupe* » ; que ce soit un joueur sur le terrain, un membre du personnel ou un élève au collège.

Cela fait trente ans qu'il se plaît à transmettre aux jeunes générations ; en tant qu'entraîneur, professeur d'éducation physique et sportive et depuis peu comme principal. Une direction qui ne doit rien au hasard, ses missions extra-professionnelles pour l'inspection académique l'ont naturellement conduit sur cette voie. Depuis quatre ans, il s'enrichit de cette nouvelle expérience. D'abord au lycée Louise Michel (Grenoble) où il a secondé le proviseur puis au collège Fernand Léger où il officie en tant que principal depuis le 1^{er} septembre. La différence ? « *Les responsabilités et les décisions me sont destinées. Quant à l'établissement, il affiche une vraie richesse : sa mixité sociale.* » Une valeur à laquelle ce Franc-Comtois d'origine est attaché. « *Nous allons*

permettre à tous ces enfants issus de milieux sociaux, culturels et de territoires différents d'accéder à un savoir commun. » Des connaissances qu'ils pourront notamment acquérir par la lecture et l'information, deux des passions auxquelles il s'adonne volontiers. Son ton est posé, son message clair et sincère : « *Ma principale mission est de les faire vivre ensemble, de faire accepter la différence tout en permettant à chacun d'apprendre et de réussir.* » Pour la mener à bien, il compte s'appuyer sur les nombreux partenaires comme les associations et les services municipaux. « *C'est cette proximité existante avec les élus, les techniciens, les artistes,*

les bénévoles que je veux continuer à faire vivre pour nos élèves », en montant des projets dans le domaine artistique, de la santé, de la citoyenneté... « *Pour qu'ils se construisent en tant qu'individus.* »

Entre les tâches administratives, les réunions avec les acteurs de la communauté éducative, les rencontres avec les élèves et leurs familles, il passe en moyenne

onze heures par jour au collège. « *On ne peut pas tricher sur l'engagement, la présence, l'écoute, le soutien ! C'est un métier qui nous occupe et nous préoccupe.* »

Faire les choses honnêtement, avec la conviction de l'éducabilité des enfants qu'on lui a confiés, est finalement tout ce qui lui importe. // sy

“ **On ne peut pas tricher sur l'engagement, la présence, l'écoute, le soutien !** ”

Fred Testot

Seul ou presque...

L'ancien compère d'Omar Sy du Service après-vente (SAV) des émissions se lance pour la première fois en solo dans l'aventure humoristique. En tournée dans toute la France avec son spectacle *Presque seul*, il sera à L'heure bleue mardi 19 décembre.



© Julien Benhamou

On l'a découvert à la radio, on l'a adoré à la télé et au cinéma*, il est même monté sur les planches d'une salle de théâtre aux côtés d'Eddy Mitchell (dans *Un singe en hiver*, en 2014). C'est justement cet acteur et cette der-

nière expérience qui lui ont donné l'envie de remonter sur scène, face à un public, pour faire rire.

Rire et s'émouvoir

Avec Brigitte Tanguy, il coécrit *Presque seul*, un spectacle où Fred Testot est effectivement l'unique prota-

goniste mais très vite apparaît de façon invisible et muette un second personnage, le régisseur Michel. Dépressif et suicidaire, il perturbe le comédien égocentrique dans son jeu de scène. C'est surtout un prétexte pour l'acteur de dépeindre la noirceur de ce métier tant fantasmé par le public tout en ironisant sur notre société. C'est aussi l'occasion pour les spectateurs de découvrir une multitude de personnages tout droit sortis de

la tête du presque seul Fred Testot. Une performance qui donne à rire, à s'émouvoir parfois ou à s'interroger sur "le pétage de plomb" de certains d'entre eux. Ce qui n'est pas sans rappeler le fameux Service après-vente des émissions. // SY

*Le siffleur, *La guerre des boutons*, *Sur la piste du Marsupilami*, *Le grand méchant loup*, *Arrête ton cinéma*, *Rose et le soldat...*

Presque seul, Fred Testot, mardi 19 décembre, 20 h, à L'heure bleue.
Tariifs de 7,5 € à 27 €. Billetterie en ligne sur smh-heurebleue.fr

Le 7^e art à la fête !



© Stéphanie Nielson

Mon Ciné et le septième art, c'est trente ans d'émotions, de frissons, de réflexions, d'échanges et de découvertes qui ont été mis à l'honneur du 23 au 30 novembre. Depuis trente ans, la pro-

grammation de Mon Ciné a toujours laissé une place de choix au cinéma engagé. Alors, pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, le dernier long-métrage de Robert Guédiguian, *La villa*, était projeté en avant-première lors de la soirée inaugurale. Le public était au rendez-vous pour découvrir ce film qui parle de fraternité, de lien intergénérationnel, de solidarité. Des valeurs si souvent malmenées dans notre société. Le cinéma c'est aussi des techniques de projection, des métiers et un matériel spécifique que le public a pu découvrir lors des visites de la cabine de projection. Café-histoire, animations, film coup de cœur du public, séances jeune public... étaient aussi au programme durant cette semaine dédiée au septième art. // GC



© Stéphanie Nielson

« Viens voir les comédiens... »

Monstres et autres sorcières, chanson française : voilà à quoi vont s'attaquer les comédiens de l'atelier de théâtre du CRC - Centre Erik Satie ! Accompagnés par les musiciens du conservatoire, ils vont faire vibrer les planches de l'Espace culturel René Proby et pas que... !



Apprentissage des techniques de jeu d'acteur, élaboration et mise en œuvre de projets interdisciplinaires... le CRC - Centre Erik Satie propose aux jeunes dès 16 ans et aux adultes des ateliers de pratique théâtrale. Tout au long de l'année, les apprentis comédiens travaillent sur la mise en espace, le regard,

la voix, l'amplitude des mouvements, la mise en scène... « *L'atelier est ouvert aux débutants de tout âge. Chacun apporte ses spécificités, ses envies* », souligne l'intervenante, Amélie Etevenon. « *L'atelier s'implique également dans différents projets du conservatoire. La dimension interdisciplinaire (musique, danse) est essentielle afin d'avoir une approche théâtrale diversifiée.* » Cette année, Amélie Etevenon a rejoint Nathalie Karabian, professeure de pratique musicale, pour écrire et mettre en scène le spectacle *Monstrous Invitation*, dans le cadre de l'événement "Au bonheur des ogres, des sorcières et des géants", porté par la médiathèque. Un spectacle qui va rassembler à la fois

des chanteurs, des musiciens et des comédiens âgées de 5 à 65 ans ! Un conte musical dans lequel rêves et cauchemars ont disparu, mettant ainsi à mal ogres, monstres et autres sorcières. « *Nous allons aussi intervenir autour de la chanson française dans le cadre de la Quinzaine musicale. Dramaturgie, narration se mêlent ainsi aux autres disciplines artistiques à travers ces spectacles communs.* » Franchir la porte des ateliers théâtre, c'est découvrir un autre univers, exprimer des émotions, rêver et faire rêver... // GC

Les ateliers théâtre ont lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 19 h à 22 h et il reste encore des places. Inscriptions et renseignements au 04 76 44 14 34.

CONTES D'ANDERSEN

Le Théâtre de l'Asphodèle propose de (re)découvrir les contes d'Andersen lors de trois soirées lectures les 26, 27 et 28 décembre à 19 h, salle Croix-Rouge. À partir de 8 ans. Entrée : 5 €. Infos : 04 76 15 33 57.

L'Invasion de Anne Ferrer à l'espace Vallès

Pour son exposition à l'espace Vallès, galerie municipale d'art contemporain, Anne Ferrer a eu carte blanche. Une liberté que l'artiste-plasticienne originaire de Toulouse a mis à profit pour littéralement envahir les lieux de sculptures géantes et aériennes, concédant volontiers : « *J'aime que mon travail prenne de l'envergure dans l'espace.* » Faites de tissus, de skaï, de vinyle ou de dentelle..., satinées, brillantes ou mates, ces formes mouvantes inspirées de l'iconographie animale, humaine ou végétale assaillent le visiteur. L'invasion « *généreuse, douce, tendre*

et joyeuse » voulue par l'artiste est là, irrésistiblement attirante par le chatouement des étoffes et des matières, par l'explosion des couleurs vives, franches et acidulées qui flairent la joie de vivre, l'optimisme. À bien y regarder, pourtant, ces sculptures molles ont aussi "quelque chose" d'organique et d'inquiétant quand les rouges se font sanguins, lorsqu'elles prennent des allures de plantes carnivores se dressant au-dessus du visiteur. Et si la rondeur que confère l'air qui emplit ces créatures animées vient adoucir la violence qu'elles recèlent, les croquis d'intention réalisés à l'aqua-

relle ou au pastel confirment le double message susurré par l'artiste. Et elle aime ça, Anne Ferrer, battre le chaud et le froid, mêler le dur et le tendre, « *jouer des choses à la*

fois suaves et violentes, gourmandes et cruelles. » // NP

Invasion, à voir jusqu'au 23 décembre à l'espace Vallès (14 place de la République), du mardi au samedi de 15 h à 19 h.



Le volley, côté féminin

Cette saison, trois équipes seniors du volley féminin évoluent à un bon niveau, dont l'équipe leader qui joue à l'échelon le plus élevé de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.



Samedi 18 novembre, au gymnase Jean-Pierre Boy, l'équipe première des filles de l'ESSM volley a reçu l'équipe de Lyon-Francheville. Un match important pour la formation martinénoise engagée depuis plusieurs années en 1^{ère} division féminine régionale, dernier échelon sportif avant le championnat national de 3^e division. Si le premier set a été remporté difficilement (25-22), les deux autres l'ont été de façon plus aisée (25-15 et 25-9). Arrivées au premier tiers de la saison, après six matchs joués sur un total de dix-huit, les féminines se classent

à la 5^e place du championnat, en milieu de tableau (3 matchs gagnés et 3 perdus). « Notre objectif est de nous maintenir et à ce stade les résultats sont plutôt encourageants », explique le président de l'ESSM volley, Thierry Cases. « Une bonne ambiance règne au sein du groupe et le plaisir de jouer ensemble est très net. »

Des équipes motivées

Une deuxième équipe de volleyeuses se distingue également cette saison avec son accession au championnat pré-régional. « C'est Gilbert Gil, le plus ancien licencié du club, qui entraîne les onze joueuses qui sont toutes très motivées », précise Thierry Cases. Enfin, l'équipe 3, composée de neuf féminines seniors, évolue en championnat départemental où elles pointent à la 8^e place du tableau. Du côté de la relève, des jeunes filles de treize à dix-sept ans (M15-M17) sont inscrites en

championnat départemental par équipes de quatre et de six. // FR

JULIE RATAHIRY



Joueuse et entraîneuse

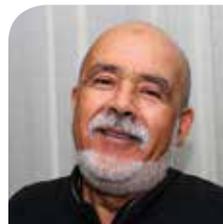
« Je joue depuis cinq ans à l'ESSM volley où j'évolue dans l'équipe une des féminines que j'entraîne aussi depuis le début de cette saison. Malgré un effectif qui a beaucoup évolué par rapport à l'an passé, avec cinq arrivées et quatre départs, je suis très optimiste sur la réussite de notre équipe. »



Deux podiums !

Sabah Shaïek et Walid Boufama, les deux athlètes juniors du taekwondo martinénois, ont accroché à leur cou une médaille d'argent et une de bronze lors du Tournoi international de Paris qui s'est déroulé les 18 et 19 novembre. 800 athlètes venus de 30 pays ont participé à cette compétition réputée.

CHAÏB RAMI Promouvoir le sport pour tous



PORTRAIT EXPRESS

Depuis bientôt dix ans, Chaïb Rami est président de l'Office municipal du sport (OMS) qui fédère les vingt associations et clubs sportifs de la commune et leurs 4 000 adhérents. Très impliqué dans le monde du sport, il préside aussi le club de boxe martinénois. C'est lui qui a participé, avec d'autres, à l'éclosion de la carrière sportive du boxeur martinénois Frank Nicotra,

champion d'Europe en 1992. « Un grand moment ! », se souvient-il. « La boxe éducative est une pratique sportive qui permet à de nombreux jeunes, dès le plus jeune âge, de canaliser leur énergie débordante de façon positive », explique-t-il. « Mes quatre enfants ont fait de la boxe ; maintenant, c'est au tour des petits-enfants ! » Fervent promoteur du sport pour tous, Chaïb Rami est un acteur engagé qui agit pour fédérer les clubs de sa commune. « C'est dans ce but que l'OMS a organisé les Olympiades martinénoises des 9-12 ans, la soirée conviviale de l'OMS à L'heure bleue ou encore le jumelage amical avec la ville d'Oujda au Maroc. » // FR

Mois de l'accessibilité

Au-delà des différences

Vraie dynamique citoyenne, le Mois de l'accessibilité s'est déroulé du 9 au 28 novembre.

Le CCAS et ses partenaires ont convié les habitants autour de spectacles, de conférences, de musique et d'activités sportives. Une journée pour changer son regard et s'enrichir des différences s'est tenue le 15 novembre, à la maison de quartier Fernand Texier par le biais de témoignages, parcours en fauteuil, déjeuner à l'aveugle... (1). Autre ambiance ce même jour avec de l'escalade handi-sport au gymnase Colette Besson où chacun pouvait s'essayer à la grimpe (2).

L'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) a ouvert ses portes pour un temps de découverte et de rencontres suivi d'une table d'hôte à la Maison des initiatives de la solidarité et de l'emploi (Mise) (3). À l'issue du parcours d'orientation réunissant des personnes valides et non-valides au parc Jo Blanchon, Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale, a remis une médaille à tous les participants (4). L'Espace culturel René Proby a accueilli la soirée festive.

Les spectateurs ont assisté à la représentation *Les handicaps et l'enfance*, de la C^{ie} Imp'Acte, puis au concert avec Au café des rimes (5). Sur le domaine universitaire, quatre espaces de parcours sportifs : kung-fu, handihockey, handibasket et handibadminton ont permis de découvrir ces sports autrement (6). // ST



1.



6.

© Stéphanie Nelson



3.

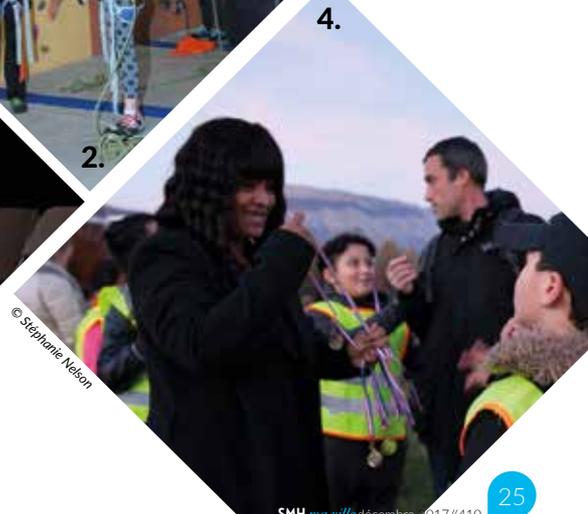


2.



5.

© Stéphanie Nelson



© Stéphanie Nelson

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Pharmacies de garde : serveur vocal au 39 15

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous les
lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi au
vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ou à la
permanence de soins, 1 rue Jules Verne, (résidence
autonomie Pierre Sépard), de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil
les samedis 23 et 30 décembre.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif en Maison
communale : 04 76 60 74 32 -
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 -
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :
eau.secteur4@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30
- ven. et sam. : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 18 h
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :
Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2017
et sur www.saintmartindheres.fr



Les nouveaux Martinérois
sont conviés à une réception d'accueil
des nouveaux arrivants

Pour participer
inscription par téléphone : 04 76 60 73 17
ou par mail : contact-mairie@saintmartindheres.fr

Commerçants, artisans,
entreprises, industriels...

Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 19



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules
neufs et occasions



Réparations
toutes marques



Mécanique - Carrosserie

Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



Centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports



Le respect...

...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ

7, rue Georges Pérec

38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES

TÉL. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

9-10
déc.

Marché de Noël

Stands,
animations
et spectacles
SAMEDI 10 H - 20 H
DIMANCHE 10 H - 18 H

Parade du Père Noël
SAMEDI À 17 H 30

Descentes du
Père Noël
DU 12 AU 21
DÉCEMBRE

Place du
Conseil national de la Résistance

AGENDA

Une matinée d'échange "Temps de l'enfant et rythmes scolaires"

Samedi 9 décembre
De 9 h 30 à 12 h

// Maison communale
(salle du Conseil municipal)

Conseil municipal
Mardi 19 décembre - 18 h
// Maison communale

Vœux du maire au monde économique,
à la vie associative et aux forces vives
Mercredi 10 janvier - 19 h
// L'heure bleue

Conseil municipal
Mardi 23 janvier - 18 h
// Maison communale

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr
www.smh-heurebleue.fr

Atelier de lecture à voix haute
avec le Théâtre du Verseau
Samedi 20 janvier - 9 h 30
Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb
@saintmartindheres.fr

Visite guidée de L'heure bleue
Samedi 20 janvier - 14 h 30
Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb
@saintmartindheres.fr

Répétition publique

de *Neuf petites filles* du Théâtre du Verseau
Samedi 20 janvier - 16 h
Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

Neuf petites filles

Théâtre du Verseau
Mardi 23 et mercredi 24 janvier - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)
04 76 60 73 63

Répétition publique de la création 2018
de la C^e Joseph Aka
Mercredi 13 décembre - 18 h
Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

La Burle et les Zéoles

Bal folk
Samedi 16 décembre - De 14 h 30 à 00 h 30
Réservation : 06 34 42 31 86
association.terreapied@gmail.com

Monstrous invitation

Musique et théâtre, CRC - Centre Erik Satie
Mercredi 20 et jeudi 21 décembre - 18 h 30
Entrée libre sur réservation :
1 place du 8 Février 1962 - 04 76 4414 34
centre.esatie@saintmartindheres.fr

Toc toc toc Monsieur Pouce

Conte - Centre des arts du récit
Jeu. 4, ven. 5 et sam. 6 janvier - 9 h 30
Réservation : 04 76 51 21 82
info@artsdurecit.com

"Costumes et danses"

atelier (grand) parent/enfant
avec la C^e Les Phosphorescentes en scène
Samedi 13 janvier - 10 h
Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@saintmartindheres.fr

Big ukulélé syndicate

Concert - Compagnie Intermezzo
Samedi 20 janvier - 20 h 30
Réservations : cie.intermezzo@gmail.com

Hé ! Toi, Gervaise...

Théâtre - Complices production
Jeu. 25 et ven. 26 janvier - 20 h
Samedi 27 janvier - 15 h et 20 h
Réservation : 06 76 80 23 64
gervaise@complicesproduction.com

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Invasion

Exposition de Anne Ferrer
À voir jusqu'au samedi 23 décembre

MÉDIATHÈQUE

Le mois du numérique
Du 10 au 17 janvier
// Dans les quatre espaces

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS

+ d'infos sur saintmartindheres.fr